



AUTO MOTO CYLCO Océan

ocean@autoecole64.fr / www.auto-ecole-ocean.com

ANGLET 05.59.63.92.90
Agrément E050640868

PEYREHORADE 05.58.43.03.77
Siret 824442180 RCS Bayonne

PERMANENCES

ANGLET

Mercredi et Vendredi de 15h à 18h30
Samedi de 10h30-12h30

PEYREHORADE

Mercredi 10h-13h et Jeudi de 15h à 19h
Samedi 14h30-16h30



FORMATION 125

197€

Décret n°2010-1390

Toute personne qui ne peut justifier d'une expérience de conduite d'un scooter 125 ou tricycle à moteur L5^e, sur les 5 dernières années (relevé d'information assurance), devra suivre une formation de 7 heures dans une Moto-École agréée.

Forfait 7 heures de formation sur la journée

SCOOTER 125
PIAGGIO
LIBERTY



MOTO 125 CBF



PISTE PRIVEE



Objectifs de cette formation obligatoire : Elle permettra ainsi d'acquérir de manière plus satisfaisante les compétences indispensables à la conduite d'un scooter de 125 cm³ ou d'un tricycle à moteur. Notamment, il est nécessaire d'accorder de l'importance à des notions telles que l'attention visuelle plus soutenue, le contrôle de l'équilibre, les techniques d'inclinaison du véhicule, le contrôle des trajectoires notamment dans un virage, la maîtrise du freinage en particulier en situation d'urgence, la compréhension des risques spécifiques, ...

Votre fidélité récompensée ! Tarif préférentiel sur les autres formations

Pièces à fournir

- 1 Photocopie recto/verso du permis de conduire
- 1 Photos d'identité
- Paiement de la formation **PAS DE CB**, espèces, chèque ou virement ➡
- **RIB : FR76 1090 7004 4216 0216 6269 996 CCBPFRPPBDX**

Votre équipement

- Un casque homologué à la bonne taille
- Un blouson solide + gant de moto
- Des chaussures montantes qui protègent la cheville
- (Location de l'équipement possible, casque 15€, gants 5€)



Le rdv sera validé après réception du règlement